

Jura vaudois

Accusée, la Municipalité de Sainte-Croix en appelle au préfet

Par Isabelle Biolley. Mis à jour le 08.02.2012 **2 Commentaires**

Pour mettre fin à la rumeur de malversation lors du scrutin sur les éoliennes, l'exécutif demande au magistrat d'examiner le travail de dépouillement



Une rumeur met en cause le dépouillement du scrutin de dimanche, par lequel les Sainte-Crix ont accepté que des éoliennes soient implantées sur leur territoire.

Image: Jean-Paul Guinnard - A

Le calme n'est pas revenu à Sainte-Croix après le vote en faveur des éoliennes de dimanche. Des opposants aux hélices accusent la Municipalité et ses services d'avoir manipulé le scrutin en trafiquant les enveloppes du vote par correspondance.

La Municipalité se réserve le droit de déposer une plainte, mais avant d'en arriver là, elle en appelle au préfet pour «évaluer la gravité de la situation». «On ne peut pas continuer comme

cela, souligne Michel Staffoni, secrétaire communal. C'est l'intégrité de la Municipalité, du greffe et des services communaux qui est mise en cause.»

Le préfet Albert Banderet, qui n'avait pas encore reçu mardi soir la missive communale, va contrôler le dépouillement du vote. Il pourrait organiser ensuite une table ronde entre les deux camps.

Michel Bühler, opposant au projet d'éoliennes, a officié comme scrutateur dimanche et dit n'avoir relevé aucune irrégularité: «Je ne souscris pas à cette rumeur.» En revanche il juge tendancieuses les explications données aux votants par la Municipalité avant le scrutin.

(24 heures)

Créé: 08.02.2012, 18h40